



Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public, est donné par le soussigné, que lors de la session ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 15 août 2022 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le lot à créer 6 522 487, chemin Smith.

Nature et effets :

La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 6 522 487 qui est projeté avec un frontage au chemin Smith de 49.36 mètres. Le règlement de lotissement numéro 448 exige un frontage au chemin de 50 mètres pour les lots non desservis.

Identification du site concerné :

Cette propriété est située au sur les lots 5 535 799 et 5 535 800 rue le chemin Smith.

But de la demande :

Cette demande a pour but d'autoriser la création de 3 terrains conformes et garder un accès au chemin à la résidence actuelle du 272 chemin Smith.

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Canton de Cleveland, ce 18 juillet 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, cet avis est donné à Canton de Cleveland, le 18 juillet 2022.

Francesca Lebrasseur
Greffière adjointe
Municipalité du Canton de Cleveland